

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Joëlle MYE**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON

**PCAET : demande de subventions
DÉLIBÉRATION N° 20171213-36**

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle «Protection et mise en valeur de l'environnement [...] et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie» ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes n°20170921-22 du 21 septembre 2017 décidant de s'engager dans la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) proposée par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), en articulation étroite avec l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Le rapporteur explique que dans le cadre de sa démarche TEPOS, la Communauté de Communes peut solliciter une subvention auprès de l'ADEME sur une partie de l'élaboration du PCAET équivalant à une « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) préalable TEPOS », à hauteur de 70% du montant HT - plafonnée à 21 000 € d'aide -, selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Part de la prestation d'élaboration du PCAET équivalant à une mission d'"AMO préalable TEPOS"	14 670,00 €	ADEME	10 269,00 €
		Autofinancement	4 401,00 €
TOTAL	14 670,00 €	TOTAL	14 670,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement de la part de l'élaboration du PCAET équivalant à une mission d'«AMO préalable TEPOS», ci-dessus,
- **Sollicite** une subvention de 10 269,00 € auprès de l'ADEME,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette demande de subvention.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents : 50 + Représentés : 6 Non-participation
 TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre :
 Abstention :

Pour ampliation certifiée conforme,
 Le Président,

Tony BERNARD,
 Maire de Châteldon

